Val-de-Marne : un procès requis contre trois hommes après des menaces contre une famille ; l’ombre d’un millionnaire né au Soudan, mis en examen pour viol

11/09/2026 à 21h27



Le parquet de Créteil a requis, le 3 septembre, le renvoi devant le tribunal correctionnel de trois hommes soupçonnés d’une tentative d’extorsion commise contre une famille du Val-de-Marne. Hamza M. et Ali D. sont toujours en détention provisoire. Les trois mis en cause encourent sept ans de prison.

Dans la nuit du 17 mai 2025, plusieurs hommes se sont présentés à deux reprises devant le pavillon familial. Une vidéo de 52 secondes a enregistré des menaces : « On va venir le récupérer de force ou de gré. » Hamza M. et Zachary B., âgés d’une petite vingtaine d’années, ont été interpellés devant la maison. Ali D., soupçonné d’avoir recruté le conducteur sur Telegram, a ensuite été mis en examen.

L’enquête s’est intéressée à un millionnaire de 35 ans, né au Soudan et actif dans les nouvelles technologies, contre lequel

une jeune femme de la famille avait déposé plainte pour viol en 2024. Mis en examen pour viol en mai 2024, il conteste les faits. La plaignante affirme qu'il lui aurait proposé 700 000 euros pour retirer sa plainte et qu'elle détiendrait un enregistrement dans lequel il présente ses excuses.

L'un des suspects a évoqué la jeune femme lors des menaces, ce qui a conduit les enquêteurs à envisager que le groupe cherchait à récupérer ce document. Aucun lien téléphonique n'a toutefois été établi entre les trois hommes et le millionnaire. Aucun intermédiaire ni commanditaire n'a été identifié.

Le Parisien

Photo d'illustration : palais de justice de Toulouse, Léna / Wikimedia Commons – CC BY-SA 3.0